



Perpignan, le 10 juillet 2026

Incendies de Tréviach : **Le Département mobilisé en soutien des secours et des habitants évacués**

Depuis le déclenchement du violent incendie de Tréviach, le Département est mobilisé à chaque instant avec la Prefecture, les sapeurs-pompiers, les forces de sécurité, les communes sinistrées et tous les habitants touchés.

Le 22 juillet à 10h00, les élu.e.s du Département se réuniront en séance publique extraordinaire pour voter un plan d'aides d'urgence.

Hermeline MALHERBE, Présidente du Département des Pyrénées-Orientales :

« Depuis plusieurs jours, les violents incendies qui frappent les Pyrénées-Orientales bouleversent la vie de nombreux habitants de notre département.

Tout d'abord, je souhaite exprimer, à celles et à ceux directement touchés, tout mon soutien.

Je tiens à saluer notre action collective qui démontre une nouvelle fois notre réactivité en situation de crise. J'ai pu le constater chaque jour au poste de commandement opérationnel avec le Préfet, le Contrôleur Général du SDIS 66 et l'ensemble des acteurs présents.

Je veux redire ma reconnaissance et celle de l'institution à tous ceux et toutes celles qui se sont engagés dans l'urgence : les sapeurs pompiers professionnels et volontaires, les forces de sécurité, les maires et élus locaux des communes impactées et celles qui ont ouvert des centres d'accueil, le Président de l'AMF 66, les associations de sécurité civile et leurs bénévoles et tous les habitants qui ont aidés spontanément. Je souhaite aussi remercier les

CONTACT PRESSE



Eva ENZGELL, Directrice adjointe de la Communication, Cheffe de service Presse et Information



06 09 86 25 77 - eva.engzell@cd66.fr





agents des routes, des collèges, de la logistique & des bâtiments, de l'administration générale, de la communication, de l'eau et de l'environnement. Je pense aussi aux agents des solidarités qui, comme toujours, répondent présents pour être aux côtés de celles et ceux qui sont mis en difficulté par ces événements. Nous devons rester mobilisés dans les prochains jours et les prochaines semaines. C'est pourquoi, j'ai décidé de réunir l'Assemblée départementale pour une session extraordinaire. Il nous faut, en lien avec tous les acteurs de notre territoire, concevoir et mettre en œuvre toutes les mesures pour être à la hauteur de la gravité des enjeux auxquels nous sommes confrontés. »

La mobilisation du Département

Soutien aux habitants

Le Département était présent dès le début dans les centres d'accueil hébergeant les personnes évacuées. Les agents des Maisons Sociales de Proximité du secteur se sont effectivement fortement mobilisés pour écouter et accompagner les habitant.e.s touché.e.s.

Dès lundi, la collectivité met en place un dispositif spécifique de soutien aux habitants touchés par l'incendie, en lien avec les communes concernées en proposant :

- Un accueil physique assuré par un travailleur social sans rendez-vous de 9h à 12h et de 14h à 17h dans les Maisons Sociales de Proximité de Thuir et de Prades pour écouter, informer et orienter les sinistrés.

Un accueil physique est également prévu à Ille-sur-Têt par un travailleur social sans rendez-vous de 9h à 12h.

- Un accueil téléphonique par un travailleur social sans rendez-vous de 9h à 12h et de 14h à 17h au 04 68 53 69 60.

CONTACT PRESSE



Eva ENZGELL, Directrice adjointe de la Communication, Cheffe de service Presse et Information



06 09 86 25 77 - eva.engzell@cd66.fr





Les Conseillers du numérique seront présents dans les Maisons Sociales de Proximité de Thuir et Prades la semaine prochaine pour accompagner les habitants dans leurs en ligne (assurances, aides, déclarations diverses).

Mise en sécurité des personnes vulnérables

Dès le début de l'incendie, les services de l'Aide sociale à l'enfance (ASE) du Département ont procédé à la mise en sécurité des enfants accueillis chez les assistants familiaux et dans les établissements du secteur :

19 assistants familiaux et 52 enfants concernés .

11 enfants de la « Petite maison » et quiles enfants ADPEP d'Ille-sur-Têt.

Pour garantir une réponse adaptée, le Département a doublé l'astreinte du personnel de l'Aide Sociale à l'Enfance afin de suivre en temps réel la situation de chaque enfant confié à la Protection de l'Enfance.

Le Département a également suivi, avec l'Agence Régional de Santé, l'évacuation et le retour des maisons de retraite d'Ille-sur-Têt et de Vinça.

Renfort de la sécurité des villages

Les services des routes du Département ont été pleinement mobilisés pour sécuriser et adapter le réseau routier impacté par l'incendie. Plus de 20 agents départementaux ont été mobilisés H24.

Les agents sont intervenus en coordination avec les services de gendarmerie pour fermer les axes menacés, baliser les déviations, sécuriser les abords des zones sinistrées et permettre l'accès aux secours dans les meilleures conditions possibles.

Ils contribuent également au rétablissement progressif de la circulation sur les routes départementales, dès que les conditions de sécurité le permettent, et informent les usagers via les dispositifs habituels.

CONTACT PRESSE



Eva ENZGELL, Directrice adjointe de la Communication, Cheffe de service Presse et Information



06 09 86 25 77 - eva.engzell@cd66.fr





Mise à disposition du collège Christian BOURQUIN de Millas pour les pompiers

Afin de répondre à l'urgence et de soutenir les équipes de secours engagées sur le terrain, le collège Christian BOURQUIN de Millas a été mis à disposition et intégralement réorganisé pour devenir une base logistique et santé dédiée aux sapeurs-pompiers mobilisés sur l'incendie. Concrètement, ils peuvent se restaurer, recevoir des soins, se reposer entre deux interventions et préparer la relève des colonnes engagées, dans des conditions optimales.

Depuis le lundi 6 juillet, 15 agents départementaux (agents du collège, personnels de restauration, de maintenance, agents volants et services de l'Éducation, Jeunesse et Sports) se relaient jour et nuit pour assurer le bon fonctionnement de cette base de soutien. Les agents administratifs et techniques du SDIS 66 sont également présents.

L'**UDSIS 66**, bras armé du Département pour la restauration scolaire produit des repas chauds et froids afin de nourrir les sapeurs-pompiers.

Coordination de l'appel à la solidarité

Face à l'ampleur des dégâts et aux besoins des familles et des communes touchées, le Département a lancé sur son site Internet l'initiative « **Solidarité Incendies 66** », afin de centraliser les informations sur les dispositifs de dons.

Les habitants peuvent soutenir l'action du Secours populaire français des Pyrénées-Orientales en effectuant un don financier dédié au « Fonds d'urgence Incendies 66 » ou en participant aux collectes organisées localement.

Les collectivités territoriales sont invitées à contribuer au fonds de solidarité mis en place par l'Association des maires des Pyrénées-Orientales (AMF 66).

CONTACT PRESSE



Eva ENZGELL, Directrice adjointe de la Communication, Cheffe de service Presse et Information



06 09 86 25 77 - eva.engzell@cd66.fr





